CANADA

Le 50e anniversaire du Pacifique Canadien.

La journée du 28 juin a marqué une étape importante dans l'histoire du Pacifique Canadien. La grande Compagnie de transport célébrait, en effet, dimanche soir, le 50e anniversaire de l'inauguration du premier service ferroviaire transcontinental, entre Montréal et la côte du Pacifique. Pour commémorer cet événement, une cérémonie spéciale, à laquelle avaient été invités le maire de Montréal, les représentants du clergé et de l'armée, de l'industrie, du commerce, ainsi qu'une foule de personnalités de toutes les classes, se déroula à la gare Windsor de Montréal, un peu avant le départ du train de Vancouver, à 20 h. 20. Une foule immense que l'on peut estimer à près de trois mille personnes, remplissait la grande salle de la gare. M. Coleman, premier vice-président de la Compagnie, prononça l'allocution de circonstance :

« Il y a 50 ans, dit-il, le premier train de voyageurs à destination de la côte du Pacifique quittait Montréal. Cet événement constituait la dernière sanction au pacte de la Confédération. Au mariage des provinces, le chemin de fer du Pacifique avait été l'anneau d'alliance. L'union physique et économique entre l'est et l'ouest du Canada devenait un fait accompli.

« Nous pouvons difficilement, à l'heure actuelle, nous représenter la difficulté des communications et les distances qui séparaient les diverses régions du Canada, avant la construction du premier chemin de fer transcontinental. Avant le 28 juin 1886, on pouvait voyager beaucoup plus facilement et plus rapidement de Montréal à Bombay ou au Cap, qu'on ne pouvait se rendre des bords du St-Laurent aux territoires de l'Alberta ou à la côte du Pacifique (1). La Confédération des

(1) Le 11 janvier 1859, Mgr Taché écrivit de Saint-Boniface à sa mère : « Je crois vous avoir déjà dit que maintenant nous avons (par St-Paul, Etats-Unis) la poste régulière *deux fois par mois*, en sorte que tous les quinze jours je reçois fidèlement le courrier. » (*Cloches de St-Boniface*, 1936, p. 266.)

provinces canadiennes était une noble entreprise, mais elle n'aurait pas duré sans l'établissement d'un système de communication et de transport entre les diverses provinces.

« Reportons-nous cinquante ans en arrière, à 8 h. du soir, le 28 juin 1886. Nous sommes à la gare Dalhousie, que l'on peut encore voir rue Notre-Dame, non loin de la place Viger, et le train N° 1 du Pacifique Canadien s'ébranle lentement, commençant, pour la première fois, sa randonnée à travers le Canada, jusqu'aux confins du continent. L'artillerie tire une salve d'honneur et les milliers de spectateurs présents lancent des vivats enthousiastes. Sur le quai de la gare, on voit le maire de la cité avec les membres de son Conseil et tout un groupe de notables. Une garde militaire, fournie par le régiment des Victoria Rifles, présente les armes à l'instant du départ. Au nombre des représentants de la Compagnie, on remarque W. C. Van Horne, T. G. Shaughnessy, William Whyte, George Olds et plusieurs autres dignitaires aujourd'hui disparus. Ce soir, nous avons, parmi ceux qui prennent part à cette cérémonie, les descendants de quelques-uns des pionniers des premiers jours ; nous avons le maire de la Cité et des membres de son Conseil, et nous voyons devant nous une garde d'honneur, fournie par le même régiment qui était représenté au départ du premier train transcontinental.

« De grands progrès ont été réalisés dans la construction du matériel roulant depuis un demi-siècle. Ce soir, nos voyageurs quittent Montréal dans un convoi tout acier, tiré par une locomotive six fois plus puissante que celle de 1886. Les wagons sont beaucoup plus spacieux, plus lourds, mieux aérés et aménagés que ceux du convoi historique d'il y a cinquante ans.

« Cependant, si nous comparons le train 1886 et celui de 1936, nous constatons qu'une chose au moins n'a pas changé : l'esprit des membres du personnel du premier convoi est encore celui qui anime leurs successeurs ce soir ; il trouve son expression dans le désir sincère de bien servir la population canadienne et de conserver au C. P. R. le titre de « meilleur citoyen du Canada ».